



Faune-Alsace infos

Numéro 18 - Septembre 2019

La clique des clics

Insolites, drôles ou simplement réussies... une sélection des photos du mois postées dans la [galerie Faune-Alsace](#).

Vous pouvez retrouver l'image originelle en cliquant sur chaque photo.

[Couverture : Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) (A.CHAPMAN,02/08) et Comma (*Hesperia comma*) (D.HOLTZ, 21/08)]



Lievre d'Europe (E. ZIMMER, 25/08)



Écureuil roux (J.THIRIET, 12/08)



Petit Nacré (*Issoria lathonia*) (J.M. BRONNER, 27/08)

Du changement dans l'air !

La fin d'année 2018 a marqué un tournant dans les **Faune-Alsace infos**.
Si la forme ne change pas, le contenu des différents numéros ainsi que le nombre de parutions vont être différents.

Afin de diversifier les rubriques, un nouveau "planning" est proposé : moins de numéros pour un contenu plus diversifié et centré sur la saison de parution.

🕒 MARS

- Les observations marquantes de décembre, janvier et février ;
- Les enquêtes et les inventaires prévus pour la saison à venir.

🕒 MAI

- Les observations marquantes de mars et avril ;
- Les zoom sur des espèces cibles à rechercher en priorité ;
- Les enquêtes et inventaires (suite).

🕒 JUILLET

- Les observations marquantes de mai et juin ;
- Les zooms sur des espèces cibles à rechercher en priorité ;
- Les enquêtes et inventaires (suite).

🕒 SEPTEMBRE

- Les observations marquantes de juillet et août ;
- Des articles synthétiques et généraux.

🕒 DÉCEMBRE

- Les observations marquantes de septembre, octobre et novembre ;
- Les bilans de l'année écoulée ;
- Les grands objectifs de l'année à venir.

Bonne lecture !



Retrouver tous les anciens numéros sur la page : [LIEN](#)

Et n'oubliez pas de consulter également

- [Faune-Lorraine infos](#)

- [Faune Champagne-Ardenne Info](#)

Observations marquantes Juillet - Août 2019

Cette rubrique synthétise certaines observations (et photos !) enregistrées dans la base de données Faune-Alsace pour les mois de Juillet-Août 2019.

Merci à tous les contributeurs.



28 670 observations de 209 espèces (24 juin au 31 Août).

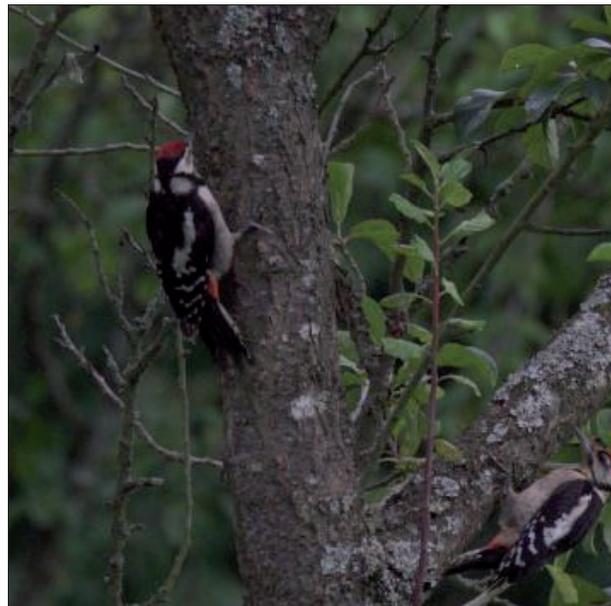
PCA : Petite Camargue Alsacienne / CHR : Comité d'Homologation Régional / CHN : Comité d'Homologation National

Au cours des mois de juillet et août, chute importante du nombre d'observations saisies par rapport à la période printanière : 28 670 données contre 63 223 en mai-juin et 62 400 en mars-avril, pour un nombre d'espèces observées sensiblement équivalent (respectivement 209, 216 et 222).

Durant cette période de juillet-août, aucune espèce n'a fait l'objet de plus de 1000 saisies, contrairement aux deux périodes précédentes. Les 10 espèces les plus saisies (plus de 600 données chacune) sont par ordre décroissant, le Héron cendré (749), la Fauvette à tête noire (740), la Buse variable (716), le Pigeon ramier (716), la Pie-grièche écorcheur (692), le Pic épeiche (654), la Cigogne blanche (649), le Martin-pêcheur (638), le Merle noir (613) et la Mésange charbonnière (608). Soit 6 non-passereaux sur 10, ce qui est aussi un changement par rapport aux deux périodes précédentes.

Au chapitre des nicheurs, nidification possible à probable du Blongios nain sur une des rives du plan d'eau de Michelbach (adultes et jeunes observés de fin juillet à fin août), également vu le 26/7 à Fort-Louis-67, ainsi que les 2

et 10/8 en Petite Camargue et le 13/8 à Sélestat-67. Nouvelle nidification probable du Balbuzard pêcheur sur la bande rhénane dans le 67. Martinet à ventre blanc présent sur les 3 sites classiques d'Oberhaubergen-67 (tour métallique ; max. de 15 le 23/8), de Colmar-68 (bâtiments ; max. de 20 le 21 août au collège Pfeffel) et de Mulhouse-68 (bâtiments ; max. de 11 le 16/8 à l'Hôpital du Haselrain et de 8 le 10/8 à la clinique Saint-Sauveur). À noter aussi, chant d'automne de la Chevêchette d'Europe à partir du 10/8 dans les Vosges du Nord, confirmation de la nidification de l'Hirondelle de rochers dans 5 sites sur les 7 où elle a été observée dans les Vosges ce printemps (3 en falaise et 2 sur bâtiments) et toujours aussi peu de données de Pipit spioncelle (aucune sur la période considérée), de Merle à plastron (une seule donnée, le 6/8 à Sondernach-68) et de Venturon montagnard (une seule donnée, le 24/7 au Lac Blanc-68).



Pic épeiche (B. MEX, 06/09)



Blongios nain (T. LUX, 11/08)

En ce qui concerne les stationnements estivaux et les premières arrivées automnales : 1er Goéland pontique le 26/7 à Strasbourg/Rohrschollen-67 (un adulte), une 30aine de Nettes rousses en Petite Camargue en août (max. de 35 le 16), grands rassemblements de Harles bièvres sur le Rhin haut-rhinois (21 le 2/8 à Village-Neuf, 56 le 4 à Fessenheim, 42 le 15 à Rumersheim, 35 le 21 à Ottmarsheim, ...), probablement en partie les mêmes oiseaux se déplaçant, stationnement de Grèbes à cou noir sur le plan d'eau de Michelbach-68 (du 5 au 24/8, max. de 5 le 6 ; a priori, un groupe familial en dispersion), nombreuses observations de Bihoreau gris (dans le 67 comme dans le 68, pour partie les mêmes oiseaux sur les sites très visités) et d'Aigrettes garzettes en dispersion (plus dans le 68 que dans le 67, dont 57 au dortoir le 28/7 en Petite Camargue, groupes de 20 le 4/8 à Fessenheim-68 et de 10 le 16/8 à Blodelsheim-68), forte dispersion post-nuptiale et passage migratoire de Guépriers d'Europe à partir du 28/7 (groupes max. de 60 le 5/8 à Neuf-Brisach-68, 60 en deux groupes proches le 6/8 à Rhinau-67, 80 le 11/8 à Fessenheim-68, 80 également le 17/8 à Gerstheim-67, 60 le 18/8 à Sélestat-67 et 50 le 27/8 à Muespach-le-Haut-68).

Observations marquantes Juillet - Août 2019

Parmi les raretés (sous réserve de validation pour certaines), par ordre chronologique, au plan d'eau de Plobsheim-67 : 5 Échasses blanches le 31/7, 1 Mouette mélanocéphale le 2/8, 2 Sternes caspiennes le 2/8 (jusqu'au 31/8, avec un max. de 7 le 25), 1 Huîtrier-pie le 10/8, 2 Phalaropes à bec étroit du 25 au 30/8 et 4 Sternes caugeks le 29/8. Ailleurs : observations de Phragmite des joncs (18 entre le 26/7 et le 26/8, la majorité en Petite Camargue-68), de Marouette ponctuée dans le sud du 68 (1 le 5/8 en Petite Camargue le 5/8, 2 le 14/8 puis 1 revue jusqu'au 24 dans l'île du Rhin à Village-Neuf-68), 2 Sternes caspiennes le 5/8 au plan d'eau de Michelbach-68 et 2 le 25/8 à Village-Neuf-68, 6 observations de Gorgebleue à miroir du 5 au 26/8 (la majorité en Petite Camargue-68), 1 Ibis falcinelle le 17/8 à Seppois-le-Haut-68, 5 observations de 1 à 4 Pipits rousselines en halte migratoire entre les 20 et 25/8 (3 dans le 68 et 1 dans le 67), 1 Bécasseau de Temminck le 25/8 à la sucrerie d'Erstein-67, 1 Mouette mélanocéphale à Village-Neuf-68 et premiers migrants de Pluvier guignard (2) le 30/8 sur le site classique des Hautes-Vosges.



Marouette ponctuée (M. ZINDY, 15/08)

Enfin, parmi les curiosités/échappés, 1 Tadorne d'Australie le 26/8 à Village-Neuf-68, 1 Faisan vénéré le 11/8 à Duttlenheim-67, 1 Calopsitte élégante le 13/8 à Illkirch-67 et 1 Perruche à collier le 23/8 à Leimbach-68.

Auteur : C. Dronneau

LIBELLULES

3 300 observations de 54 espèces.

Les mois estivaux de juillet (plus de 2 000 obs') et d'août (1 275 obs'... vacances obligent !) ont livré leurs moissons d'observations, soit 58 % des données odonatologiques de la saison 2019. Un bilan chiffré nettement supérieur à la même période en 2018 (seulement 2 200 obs'). Globalement, l'année odonatologique 2019, malgré les hauts et les bas météorologiques, sera semblable aux quatre dernières années (soit entre 6 500 et 7 000 obs' annuelles).

Parmi les espèces intéressantes, plusieurs n'ont fait l'objet que d'un très faible nombre de contacts : le *Sympétrum noir* *Sympetrum danae* n'a pas montré de dispersion en dehors de stations d'altitude habituelles ; le *Leste barbare* *Lestes barbarus* n'a été vu qu'une seule fois sur une mare asséchée des collines bas-rhinoises ; le *Leste dryade* *Lestes dryas* n'a été qu'exceptionnellement observé, toujours dans les forêts sablonneuses du Nord du Bas-Rhin, fiefs de ce lestidé.

Les recherches sur le *Sympétrum déprimé* *Sympetrum depressiusculum* ont confirmé sa grande rareté, l'espèce n'ayant pu être recontactée sur plusieurs anciens sites d'obs' revisités sur la bande rhénane haut-rhinoise, y compris en PCA. Heureusement la découverte d'une nouvelle station majeure au sud de Marckolsheim, dans un ancien chenal

rhénan exceptionnel qui abrite une trentaine d'espèces, est venue compenser ce bilan négatif.



Leste barbare (A. DUJARDIN, 31/07)

Le *Sympétrum vulgaire* *Sympetrum vulgatum* reste toujours assez peu observé. Passe-t-il inaperçu ? En raison des confusions fréquentes avec d'autres *Sympétrums*, dorénavant, toutes les données sont soumises à validation : photos ou description sont demandées. Chez ce libellulidé, l'observation de la lame vulvaire des femelles de profil est le critère le plus facile à constater sur le terrain. Pour rappel consultez le document "Identifier les *Sympétrums* du Grand Est" disponible en suivant ce [LIEN](#).

La recherche des sites précis de reproduction du *Sympétrum* du Piémont *Sympetrum pedemontanum* dans quelques canaux de la Hardt a montré que, si de nombreux canaux abritent l'espèce, les tronçons avec reproduction semblent finalement uniquement très circonscrits aux secteurs les plus calmes et végétalisés.



Sympétrum vulgaire (*Sympetrum vulgatum*) (B. BASTIAN, 22/08)



Sympétrum du Piémont (*Sympetrum pedemontanum*) (V. & S. BATZENSCHLAGER, 03/08)

Enfin, la spectaculaire migration d'*Anax porte-selle* *Anax ephippiger* observée sur les côtes méditerranéennes (<https://www.varmatin.com/vie-locale/des-millions-de-libellules-envahissent-le-ciel-varois-on-vous-explique-pourquoi-409752>) n'a pas -semble-t-il- fait de vagues jusque dans le Grand Est (pour l'instant ?). Mais peut-être n'est-il pas trop tard pour espérer observer l'un ou l'autre migrateur égaré.

HERPÉTOFAUNE

407 observations pour 14 espèces (Amphibiens)

630 observations pour 9 espèces (Reptiles)

Les températures des mois de juillet et d'août ont été globalement au-dessus de la moyenne saisonnière avec des niveaux de précipitations très faibles dues aux orages. Les fortes chaleurs ont été moins favorables à l'observation des reptiles. Les principales espèces rencontrées cet été sont le Lézard des murailles, la Couleuvre helvétique et le Lézard des souches. Dans une moindre mesure, l'Orvet fragile, le Lézard vivipare, le Lézard à deux raies, la Coronelle lisse, la Trachémyde écrite et la Vipère aspic ont également été observées.



Orvet fragile (J. THIRIET, 20/08)

La canicule de fin juillet a encore accentué la sécheresse observée les mois précédents, ne favorisant pas l'observation des amphibiens et la survie des têtards ou des juvéniles. Le Sonneur à ventre jaune et les grenouilles vertes (genre *Pelophylax*), qui sont des espèces plus tardives, sont les plus fréquemment observées. Plusieurs données de Grenouille rousse et de Crapaud commun ont également été enregistrées dans la base de données dont la plupart

étaient des larves ou des jeunes métamorphosés. L'Alyte accoucheur, la Grenouille agile, la Salamandre tachetée, la Rainette verte, le Triton alpestre, le Crapaud vert, le Crapaud calamite, le Triton crêté, le Triton palmé et le Triton ponctué ont également été identifiés en Alsace ces deux derniers mois. Le nombre d'observations d'amphibiens est en baisse avec la fin de leur période d'activité.

Auteure : A. BERNA

PAPILLONS Rhopalocères

7 148 observations pour 116 taxons

Plus de 7 000 données de papillons de jour ont été saisies en juillet et août 2019, soit une baisse de plus de 12 % par rapport à la même période de 2018. En revanche, la diversité reste importante, avec 116 taxons pour lesquels au moins une donnée est enregistrée dans la base.

Les espèces les plus saisies cet été sont dans l'ordre : le Myrtil *Maniola jurtina*, le Tabac d'Espagne *Argynnis paphia*, l'Amaryllis *Pyronia tithonus*, la Belle-Dame *Vanessa cardui*, la Piéride de la Rave *Pieris rapae* et le Tircis *Pararge aegeria*. Ces six espèces totalisent plus de 36 % des données saisies : ce sont les papillons les plus visibles en été.

Les espèces remarquables ont été nombreuses cet été, bien que peu abondantes chacune : 23 espèces rares ou très rares ont été observées. Parmi celles-ci, on peut citer le Comma *Hesperia comma*, le Moiré sylvicole *Erebia aethiops*, le Cuivré de la verge d'or *Lycaena virgaurea*, l'Azuré du Serpolet *Maculinea arion*, la Thècle des Nerpruns *Satyrium spini*, le Sylvandre *Hipparchia fagi*, le Grand Sylvain *Limnitis populi*,

Observations marquantes Juillet - Août 2019

ou encore le Nacré de la Canneberge *Boloria aquilonaris*.



Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*) (A. CHAPMAN, 30/07)



Comma (*Hesperia comma*) (J.M. BRONNER, 25/08)

Deux espèces erratiques en Alsace ont été observées encore cette année en plusieurs endroits de la région : le Flambé *Iphiclides podalirius* et l'Azuré porte-queue *Lampides boeticus*.

Parmi les nouveautés de l'été, on peut aussi noter de nouvelles stations d'espèces remarquables. Ainsi, Comma *Hesperia comma* a été découvert à Sainte-Marie-aux-Mines, soit assez loin au nord de la population connue jusqu'à présent dans les Hautes-Vosges. L'Hespérie du Chiendent a

pour sa part été trouvée dans le piémont des Vosges du Nord (Wissembourg et Drachenbronn-Birlenbach), ce qui fait un nouveau secteur à prospecter pour cette espèce !

Auteur : S. LETHUILLIER

MAMMIFÈRES

1 107 observations pour 41 espèces (hors Chiroptères).

Les observations de Chevreuil européen représentent 18,7% des 1 107 données enregistrées cet été. Suivent le Hérisson d'Europe avec 13% et le Renard roux avec près de 12% des observations.

Au total, ce sont 41 espèces de mammifères sauvages qui ont été enregistrées sur Faune-Alsace en juillet et août 2019 (hors chiroptères).

L'Écureuil roux a été observé à 131 reprises ; en été, l'Écureuil est actif dès l'aube, il marque une période de repos en milieu de journée et est de nouveau actif en fin de journée. C'est également la période (la seconde de l'année) où les femelles sont sexuellement réceptives. On peut alors observer des poursuites assez démonstratives au cours desquelles un ou plusieurs mâles tentent de séduire une femelle.

Cet été, certaines espèces de Mustélidés assez rares et discrètes ont été signalées à l'instar de la Belette (8 observations), du Putois d'Europe (5 observations) ou encore de l'Hermine (2 observations).

Le Chamois a été vu à 28 reprises sur les flancs vosgiens, avec des hardes jusqu'à plus de 20 individus. Au cours de l'été, le Chamois profite de l'abondance de la végétation afin de constituer des réserves pour l'hiver.

Une observation insolite a eu lieu le 26/07/2019, à Stutzheim-Offenheim (67) puisqu'un habitant de la commune a signalé la présence d'un Grand Hamster sur son tas de compost, photo à l'appui.

Auteure : C. BRAND



Écureuil roux (J. THIRIET, 12/08)



Chamois (T. QUARTIER, 29/08)



Grand hamster (M. BURET 26/07)

La clique des clics



Martin-pêcheur d'Europe (S. UMHANG, 22/08)



Sonneur à ventre jaune (X. HECKMANN, 13/08)



Alyte accoucheur (D. HOLTZ, 24/08)



Buse variable (P. TOMASETTI, 25/08)

Inventaire

Muscardin *Muscardinus avellanarius*



Muscardin juvenile (F.SCHWAAB)

Présence du Muscardin au sein de la m2A

Le Muscardin est le plus petit des Gliridés, gros comme une souris, avec une queue aussi longue que le corps. Appelé aussi « Rat d'or », il est caractérisé par un pelage d'un brun orangé sur le dos, avec un ventre plus clair. Il consomme principalement du nectar des fleurs, de pollen, de fruits riches en sucre, de noisettes, prunelles, merises, aubépines et peut compléter son menu avec des insectes.

Il fréquente un peuplement végétal diversifié. En Alsace, c'est l'espèce de Gliridé la plus difficile à contacter. Il se rencontre donc dans des milieux très différents mais présentant tous les mêmes caractéristiques: enchevêtrements de végétation dense, qui lui permettent de se nourrir, de se déplacer facilement et de construire des nids dans lesquels le Muscardin élève ses petits et hiberne.

L'Inventaire

Dans le cadre de l'écriture de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) le GEPMA réalise des inventaires sur certaines espèces remarquables telles que le Muscardin.

Si vous souhaitez contribuer à cet inventaire, vous pouvez:

1. Récolter des restes de repas (noisettes, prunelles, merises...) permettant de déterminer la présence de l'espèce au sein de la m2A. Une plaquette « chasse aux noisettes » est déjà disponible sur Faune Alsace ([LIEN plaquette](#)) pour vous indiquer la démarche à suivre ([LIEN "Enquête gliridés"](#)).



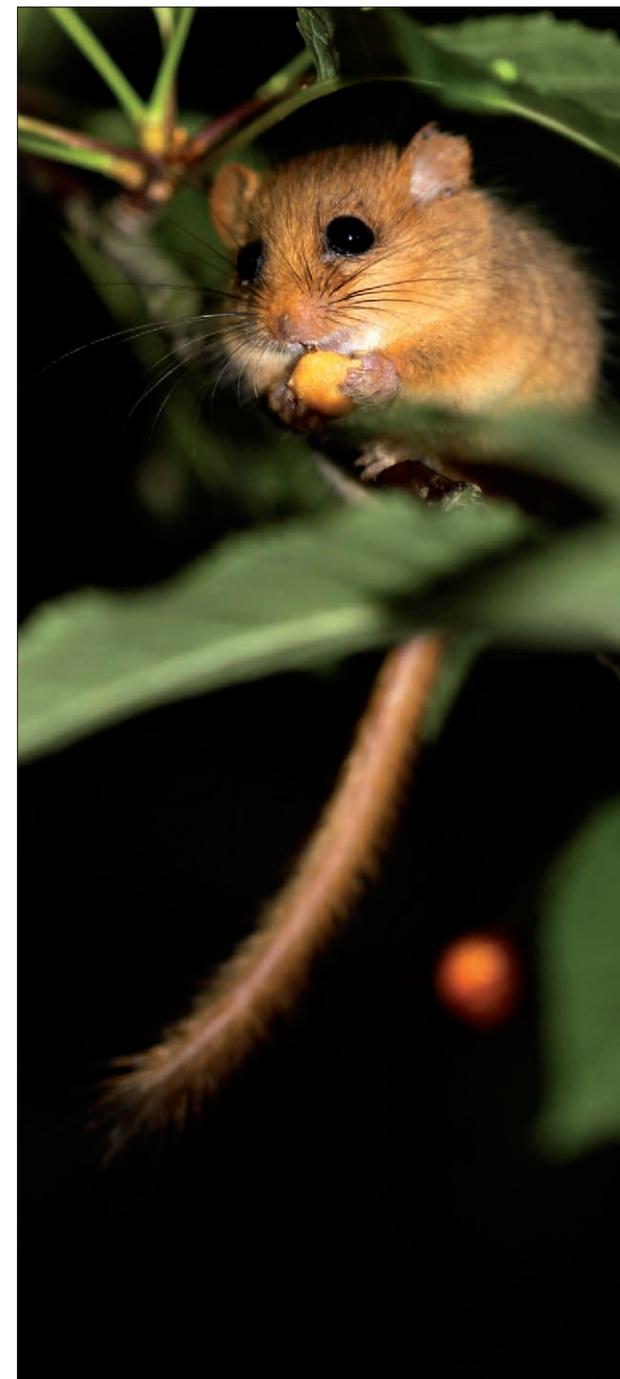
Fiche "chasse aux noisettes"

N'hésitez pas à bien noter les coordonnées GPS du lieu de votre récolte ! De plus, des zones de recherches prioritaires ont été établies (carte disponible sur demande).

2. Participer à des prospections collectives, organisées au sein de la m2A courant de l'automne ;

3. Assister à des ateliers de détermination de ces restes de repas.

Pour disposer de plus d'information sur cette étude, n'hésitez pas à contacter le GEPMA : contact@gepma.org.



Muscardin (C.BRAND)

Appel

À bénévoles



Hirondelle de fenêtre (J. CURIE, 06/09)

Appel à observateurs pour un suivi de la migration de l'avifaune, le 5 octobre 2019

Les premiers suivis de la migration des oiseaux en Alsace ont eu lieu au début des années 1970. Un suivi automnal simultané de tous les cols vosgiens du nord au sud a été mis en place au cours des années 1970, en particulier en 1976. Par la suite, des suivis à plus ou moins long terme ont été réalisés sur certains sites : Remel dans le Jura alsacien, col des Bagenelles dans le nord des Hautes-Vosges, Daubensand sur la bordure rhénane, côte de Fréconrupt dans la vallée de la Bruche et surtout, col du Markstein dans les Hautes-Vosges. Ces suivis donnent de précieuses informations sur la phénologie de passage des différentes espèces et leurs effectifs respectifs. Mais ils ne renseignent pas sur le flux migratoire total des oiseaux traversant l'Alsace.

Le suivi

Pour recueillir les premières informations à ce sujet, la LPO va lancer une opération coordonnée cet automne sur une ligne transversale O-E, depuis les Hautes-Vosges jusqu'aux bords du Rhin.

La date retenue est le 5 octobre, sur six points de suivi au minimum, qui sont d'ouest en est, le col du Markstein,

le col du Bannstein (sud de Wintzfelden), le Strangenberg (nord-est de Westhalten), l'« obélisque » d'Oberhergheim (est du village), le pont de la D13 sur le canal du Rhône au Rhin (sud/sud-est de Dessenheim) et les écluses du Rhin à Fessenheim (est du village).

En fonction du nombre de participants, d'autres sites pourront s'ajouter afin d'optimiser la couverture, que ce soit en plaine (1 ou 2 sites supplémentaires) ou en montagne (cols situés sur un autre flux que la ligne transversale retenue, tels que les cols du Hahnenbrunnen, du Herrenberg et des Bagenelles, voir la côte de Fréconrupt).

Le suivi s'effectuera des toutes premières lueurs du lever du jour (7h10 au plus tard le 5 octobre) jusqu'à 12h30. Le décompte s'effectuera par 1/2 h, par équipes de 2 personnes au minimum. Un formulaire type sera fourni.

Si d'aventure les conditions météorologiques sont défavorables (pluie battante, brouillard, vent violent sur les crêtes, etc.), le suivi sera reporté d'une semaine, soit le 12 octobre.

Merci aux observateurs intéressés de se signaler rapidement (pour le 22 septembre au plus tard) auprès de l'un des trois coordinateurs de l'opération : **Christian Dronneau, Florentin Havet, Philippe Meyer.**



Guêpier d'Europe (M. SOLARI, 11/08)



Oie cendrée (JM. FRENOUX, 23/03)

Enquête

Ragondin
Myocastor coypus



Ragondin (B.REGISSER, 27/05/19)

Les Ragondins de Strasbourg

Le Ragondin est originaire d'Amérique du Sud. Il a été introduit à plusieurs reprises dans divers pays d'Europe occidentale pour la production de fourrure. Des animaux se sont alors échappés d'élevages en France, en Grande-Bretagne, en Hollande et en Scandinavie. Ils peuvent localement faire des dégâts aux cultures, mais ce sont surtout leurs terriers dans les berges, pouvant être à l'origine d'éboulements ou de fuite d'eau, qui font qu'ils sont jugés indésirables dans la plupart des pays d'Europe.

En Alsace, le Ragondin est actif toute l'année, y compris par temps de gel. Cet animal devient très familier lorsqu'il n'est pas chassé ou piégé, c'est ce que nous pouvons observer dans plusieurs de nos villes (voire villages). Ceci permet l'observation facile de groupes assez nombreux.

Dans le cadre d'une étude sur le Ragondin au sein de l'Eurométropole de Strasbourg, nous souhaitons en apprendre un peu plus sur la population dans la ville. Bien-sûr l'étude n'est pas dans un but de destruction !

À vous de jouer !

Si vous apercevez le bout de leur nez, faites-nous remonter l'information via Faune Alsace ou l'application mobile Naturalist'! Nous sommes aussi preneurs d'informations sur les lieux possibles de nourrissage de l'espèce et vous pouvez nous faire parvenir vos photos pour compléter votre observation.

Pour disposer de plus d'information sur cette étude, n'hésitez pas à contacter le GEPMA : contact@gepma.org.



Ragondin (C.ROQUIN, 12/05/19)

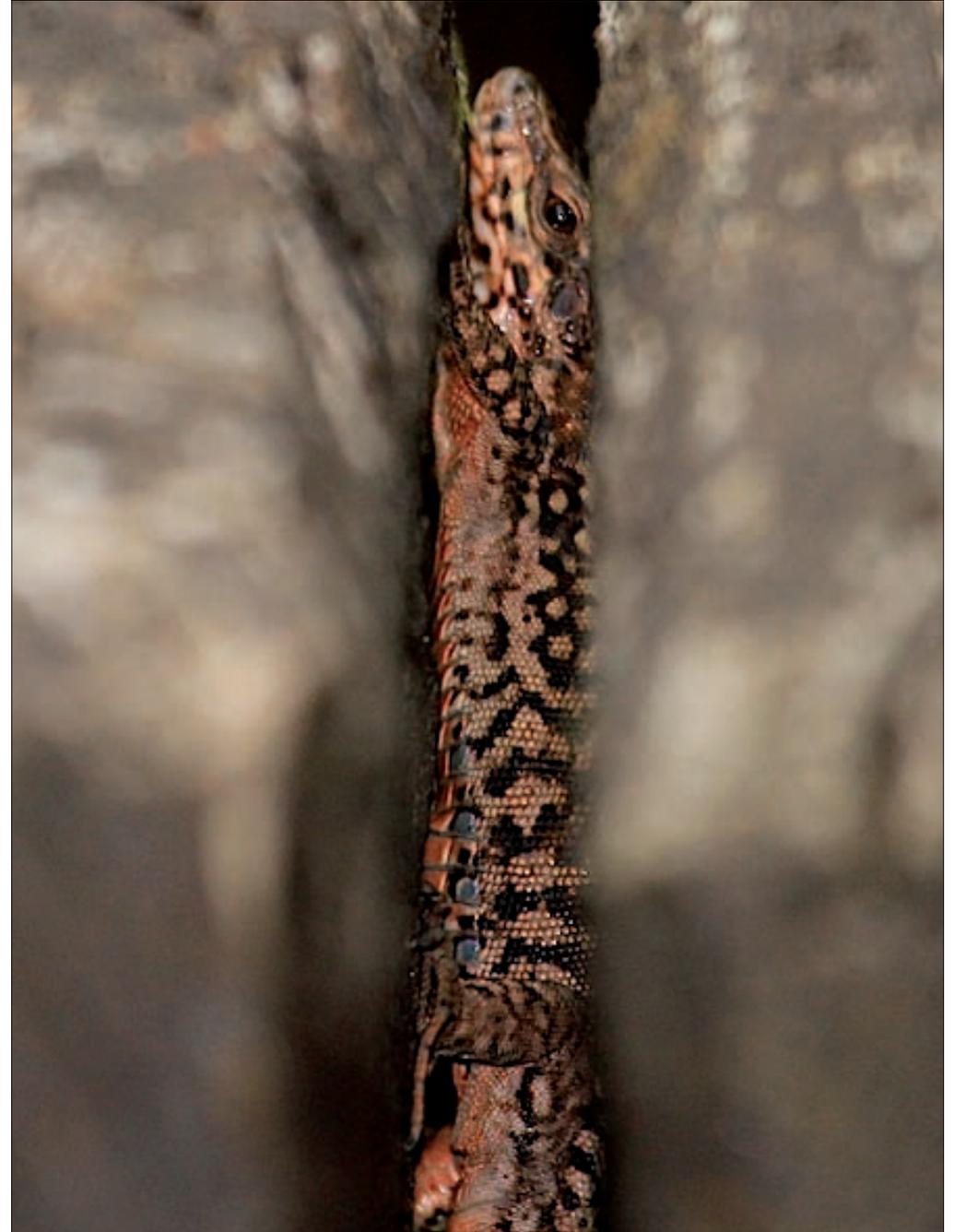


Ragondin (A.WEHLÉ)

La clique des clics



Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*) (J.M. BRONNER, 25/08)



Lézard des murailles (J. THIRIET, 09/08)



Arbre mort et ronces (Y. MULLER)

Aménagements

...favorables à la biodiversité

De multiples actions sont possibles pour enrichir la biodiversité d'espaces verts et mêmes de bâtiments. Parmi les mesures que l'on peut mettre en œuvre on peut décrire les actions suivantes :

- abolir l'utilisation de biocides chimiques ;
- planter des ligneux d'essences locales sauvages (non sélectionnées) ou des arbres fruitiers de variétés rustiques en port hautes-tiges ;
- installer des bandes fleuries refuges qui seront fauchées tardivement ;
- installer un ou plusieurs composteurs ouverts ;
- créer un point d'eau de bonne qualité, une mare naturelle ;
- conserver des arbres morts, branches sèches, tas de bois, souches, tas de pierres naturelles ;
- installer des nichoirs et gîtes pour la faune (reptiles, mammifères cavernicoles, insectes, etc.) surtout si votre terrain ou bâtiment manque cruellement de supports ou de refuges ;
- etc, etc.

Mais il est aussi possible d'aller plus loin dans cette démarche et ceci le plus simplement du monde...

Créer un îlot de nature libre et sauvage au fond du jardin.

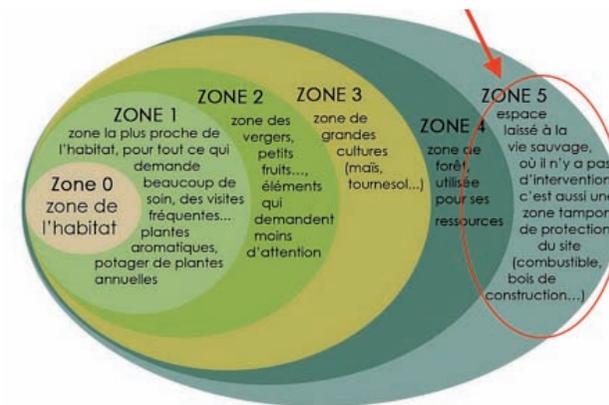
Dans le dédale de mesures « biodiversité » applicable chez soi, il est important de toujours garder à l'esprit de faire confiance à dame nature et de tenter de réfréner quelque peu nos pulsions interventionnistes d'êtres humains. Pour ce faire, l'une des mesures les plus simples et les plus efficaces (et la moins coûteuse) à mettre en œuvre se base sur le concept de « ré-ensauvagement » d'au moins une partie du jardin : les « rewilding spots ». Ce principe se rapproche également au concept de zonage des jardins en permaculture (voir croquis 1 et 2, ci-contre) et notamment des zones les plus sauvages dites « Zones 5 ». Dans ces parties de jardins, (voir photo ci-dessous) aucune exploitation, ni activité humaine, seules la cueillette, la balade ou l'observation de la nature y sont éventuellement pratiquées.



Ancien terrain de foot d'un parc laissé en libre évolution (3ans)



Croquis 1



Croquis 2 : Zonage fonctionnel et écologique selon le principe de permaculture

Concrètement il s'agit de définir une surface de taille variable allant de quelques mètres carrés à plusieurs hectares (pour les très grandes propriétés) où l'on n'interviendra jamais (à part pour la visiter de temps à autres) et où on laisse évoluer librement son jardin. Le site (zone) choisi doit être murement réfléchi et il ne doit pas faire l'objet de contraintes ou de projets particuliers (y compris à moyen ou long terme).

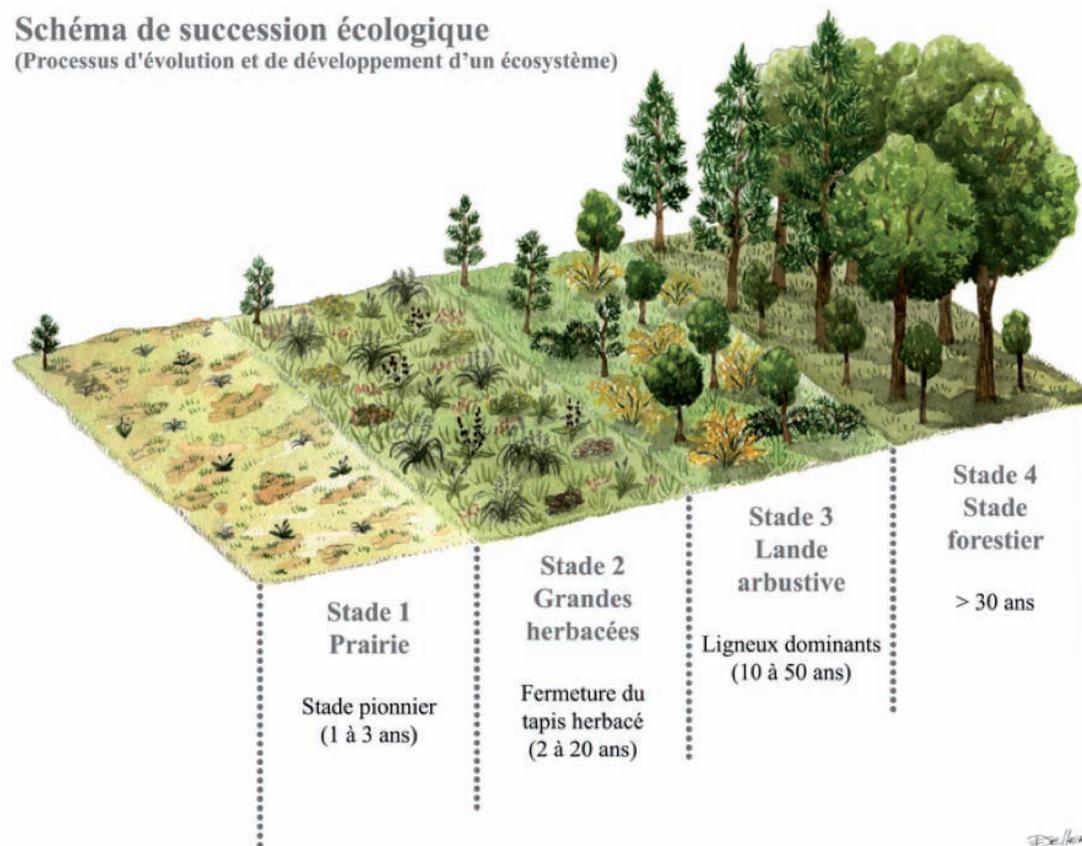
Cette pratique, pour certains un peu révolutionnaire, à le mérite de conserver des relais-écotones (ou traits d'union écologiques) de nature brute et sauvage se réinstaller librement et d'épargner, voir de remettre en fonction, des écosystèmes complexes mais fragiles. Au sein de ces espaces brutes, toutes les strates de l'habitat (strate pédologique, muscinale, herbacée, arbustive et arborescente) sont respectées.

Pour prendre une image selon l'auteur écologue B. Morizot (« Raviver les braises du vivant, 2019 »), par ce biais on conserve des fragments d'écosystèmes de nature sauvage (les braises) et « le feu ne s'éteint pas » (la biodiversité au sens le plus large).

Au fil des années et des stades d'évolution successifs (voir croquis 3, ci-contre) une biodiversité spécifique va s'installer, se transformer et évoluer et il est fort intéressant de suivre cette transformation au sein même de son jardin. Vous pouvez par exemple réaliser un suivi régulier de l'évolution d'un groupe d'espèces (orthoptères, papillons, oiseaux, etc.) et apprécier les tendances.

Cet habitat sera rapidement colonisé par certaines plantes (les mieux adaptées aux conditions du moment : sol, climat, exposition, etc) et très vite par une entomofaune de plus en plus riche et variée et par conséquent de vertébrés supérieurs (reptiles, oiseaux, mammifères, etc.) : on parle de successions naturelles par colonisation progressive du milieu.

Schéma de succession écologique (Processus d'évolution et de développement d'un écosystème)



Croquis 3

Dans certains cas, des végétaux dits allochtones invasifs pourront se développer, il est possible alors que votre « Zone 5 » évolue différemment de l'image projetée, il faut également le respecter. Dans ces cas, la plupart du temps et à force de patience, l'on se rend compte finalement que la nature fait bien les choses et que ces espèces finissent pas disparaître et que de subtils équilibres se réinstallent. Là encore, la nature n'a aucun besoin de notre aide pour arriver à ses fins.

Auteur : L. Waeffler (Coordinateur local programme Refuge LPO - LPO Alsace)

Présentation de l'agrément Refuge LPO

Un Refuge LPO est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage à protéger la nature de proximité en respectant les principes d'une charte, la charte Refuge LPO (LIEN). Créé en 1921 par la LPO, le programme Refuges LPO est le 1er réseau national de jardins écologiques.

A chaque projet correspond une offre adaptée : choisissez votre refuge ! (LIEN)

Aménagements

...favorables à l'herpétofaune

Orvet fragile (S. FISCHER, 31/05)

Pourquoi favoriser la présence de reptiles et d'amphibiens ?

Souvent mal appréciés et victimes de préjugés, les reptiles et les amphibiens sont pourtant des acteurs à part entière dans l'équilibre d'un écosystème. Excellents auxiliaires pour les jardiniers, les grenouilles, les crapauds, les tritons tout comme les lézards sont de grands consommateurs d'arthropodes (insectes, araignées, mille-pattes) et de gastéropodes (escargots, limaces). Ils participent ainsi activement à la lutte biologique contre les ravageurs qui peuvent causer de sérieux dégâts dans votre jardin. Malheureusement, ce sont des espèces menacées, notamment par la perte et la fragmentation de leurs habitats. Pour limiter cet impact, la mise en place d'aménagements en faveur de l'herpétofaune est un bon moyen de les protéger mais également de cohabiter de manière pacifique avec ces espèces inoffensives. À noter que les reptiles et amphibiens de France sont protégés par la loi, il est notamment interdit, pour la plupart d'entre elles, de les détruire, de les capturer, de les vendre ou les déplacer ; l'introduction d'individus prélevés dans la nature est par conséquent prohibée.

Ces conseils visent à favoriser une colonisation spontanée de votre jardin ou le développement d'une population existante.

Les aménagements à installer chez soi

Les amphibiens ont besoin de zones humides (mares, étangs etc.) pour pouvoir se reproduire et de zones refuges pour se mettre à couvert, se nourrir en phase terrestre ou hiberner. Les reptiles vont nécessiter, d'une part, la présence de zones refuges, tout comme les amphibiens et d'autre part de placettes d'insolation pour réguler leur température corporelle. Vos aménagements devront donc répondre à ces besoins pour pouvoir les accueillir. Attention tout de même aux animaux de compagnie, notamment aux chats qui peuvent constituer de redoutables prédateurs et réduire vos efforts à néant !

Voici une liste de quelques aménagements en faveur de l'herpétofaune pouvant s'intégrer dans votre jardin et relativement simples à mettre en place. Celle-ci n'a pas pour objectif d'être exhaustive, mais de vous orienter sur des idées d'aménagements pour votre jardin. Si vous voulez en savoir plus, un guide plus détaillé et technique sera prochainement publié sur le site internet de BUFO (www.bufo-alsace.org) et complétera les aménagements proposés ci-dessous. Ceux-ci sont plus ou moins complémentaires entre eux et la présence d'une mosaïque d'habitats favorise grandement la diversité d'espèces présentes et améliore la qualité de votre écosystème. **N'hésitez pas à en créer plusieurs dans votre jardin.** Avant de vous lancer dans l'installation de n'importe lequel des ouvrages cités, prenez en compte le choix de l'emplacement, qui influencera grandement sur les espèces présentes dans votre milieu. Ainsi, quand les reptiles vont privilégier les endroits chauds et secs, bien exposés au soleil (sud-est ou sud), les amphibiens vont d'avantage se plaire dans les milieux frais et humides. En revanche, dans les deux cas, installez de préférence vos aménagements à proximité voire, au sein même d'autres habitats (haies, lisières, fourrés etc.) pour faciliter la colonisation des espèces.

Le compost

C'est un garde-manger inépuisable pour les amphibiens et reptiles, notamment l'Orvet, qui se nourrit en partie de vers de terre. La chaleur dégagée par la décomposition des végétaux, couplée à la faible variabilité de la température et une humidité relativement constante, rend cet habitat favorable à la reproduction et l'hivernage des reptiles. C'est un ouvrage relativement simple à mettre en place, qui nécessite l'utilisation de déchets de végétaux. Évitez tout de même les tontes de gazons, qui en trop grande quantité imperméabilise votre compost et ralentit l'activité microbienne nécessaire à la décomposition de la matière organique. La seule complexité dans sa conception consiste à trouver le bon équilibre entre les déchets riches en azote et en carbone, soit environ 2/3 de matière azotées pour 1/3 de matières carbonées. Un volume d'environ 1m³ est suffisant pour être favorable à la ponte et l'hivernation des reptiles. Bien entendu, ce compost vous servira aussi d'engrais biologique pour votre jardin, mais ne prélevez que de petites parties à chaque fois pour ne pas détruire le micro-habitat qu'il constitue. En période chaude et sèche, vous pouvez l'arroser car beaucoup des espèces qui y vivent recherchent l'humidité.

L'hibernaculum

L'hibernaculum a plusieurs intérêts vis-à-vis de l'herpétofaune. Utilisé en partie comme zone de refuge, les reptiles et amphibiens peuvent aussi bien hiverner que le fréquenter comme abri régulier ou site de ponte. Généralement riche en entomofaune et autres proies, l'hibernaculum est également un terrain de chasse idéal pour l'herpétofaune. Pour finir, c'est également une placette d'insolation de choix, les reptiles pouvant se réfugier rapidement à la moindre menace dans les diverses cavités. Pour concevoir un hibernaculum, commencer par creuser un trou de dimension 100*30*60 cm puis le combler avec

divers matériaux tels que des branches, pierres, souches, tas de feuilles, gravats en évitant de les tasser. Dans l'idéal, votre hibernaculum doit dépasser d'environ 50 cm le niveau du sol. Si vous le souhaitez, vous pouvez, avant de le combler, créer une zone refuge au fond du trou en empilant quelques tuiles ou pierres sur un substrat meuble qui retient ou produit de la chaleur (compost, paille, bois broyé, feuilles, sable).



Hibernaculum artificiel (V. MICHEL)

La mare

Durant l'intégralité de leur cycle biologique, les amphibiens ont besoin de zones humides pendant leur période de reproduction. En revanche, pour qu'une mare accueille une grande diversité d'amphibiens, sa conception doit respecter plusieurs paramètres :

- L'emplacement : le milieu ne doit pas être fermé par la végétation. Pour éviter l'accumulation de matière organique, l'eutrophisation et l'atterrissement de votre mare, privilégiez les endroits ensoleillés ou mi-ombragés, si possible sur sol argileux ;

- L'alimentation en eau : votre mare doit pouvoir dans l'idéal, s'alimenter en eau d'elle-même, que ce soit par le biais de la nappe phréatique, par ruissellement ou par inondation ;

- La profondeur : elle ne doit pas dépasser les 1,5 m et il est conseillé de cumuler plusieurs niveaux de profondeurs pour

créer une diversité d'habitats ;

- Les pentes : aménager au moins une berge en pente douce (< 30 à 40°), de préférence orientée au sud ;

- La sinuosité : créer de préférence une mare aux contours sinueux, cela permet d'augmenter, à surface constante, le linéaire des berges.

- L'imperméabilisation : si la nappe phréatique est trop profonde, deux choix s'offrent à vous, l'usage d'une bâche de type EPDM ou d'une couche d'argile, chacun à son avantage, à vous d'évaluer lequel d'entre eux est le plus efficace dans votre cas. Attention, les bâches EPDM sont glissantes, veillez à ce qu'il y ait des moyens de sortie de l'eau faciles à emprunter (dalles de grès, pentes engravillonnées, etc.) au risque de voir des animaux s'y noyer.

Pour finir, éviter l'introduction dans votre mare de poissons qui sont des prédateurs pour la majorité des espèces d'amphibiens. Attention la conception d'une mare est soumise à réglementation, contacter votre mairie et la DDT(M) avant de vous lancer dans sa conception.

Le pierrier

Le pierrier, de par ses interstices, offre une multitude de zones de refuge appréciées par l'herpétofaune. Fréquenté comme abri régulier ou encore pour hiverner, ces habitats sont également des zones de chasse et des placettes d'insolation privilégiées. Pour que votre pierrier soit favorable aux reptiles et amphibiens, empilez des pierres idéalement d'un diamètre idéalement compris entre 20 et 40 cm sur une hauteur minimale 50 cm, soit environ 1m³. Notez que plus celui-ci est grand plus il sera favorable à l'herpétofaune. Vous pouvez éventuellement placer en son sein quelques branches pour faciliter l'accès à l'herpétofaune. Placez autour du pierrier de la végétation basse ou arbustive mais celle-ci ne devra pas faire d'ombre sur la partie exposée au soleil.



Mare (A. BERNA)



Pierrier (J. GAUTIER)

La plaque refuge

La plaque refuge a un avantage conséquent car elle permet non seulement aux reptiles de pouvoir thermoréguler grâce à la chaleur emmagasinée par la plaque mais également de rester à l'abri des prédateurs potentiels. D'autant plus que ceux-ci sont particulièrement vulnérables tant que leur température corporelle n'atteint pas un certain seuil. Pour faire office de plaque refuge, vous pouvez utiliser une tôle en métal ou en fibrociment, voire même des tapis en caoutchouc récupérables dans les carrières en exploitation.



Plaque reptiles (J.P. VACHER)

Le tas de végétaux

Le tas de végétaux a un rôle similaire à celui du pierrier, les reptiles et amphibiens en apprécient les multiples cachettes pour se réfugier, hiverner ou encore mettre bas. Généralement riche en arthropodes et autres proies, il peut être également utilisé comme terrain de chasse. C'est un ouvrage simple à mettre en place ; utilisez tous les déchets verts que vous avez à disposition (souches, branches, tas de feuilles etc.), hormis les tontes de gazons et empilez-les dans un coin de votre jardin en partie exposé au soleil. Faites un tas d'environ 50 cm de hauteur pour un volume d'1m³, notez que plus celui-ci est grand plus il sera favorable à l'herpétofaune. Les tas de bûches sont également très favorables. Évitez néanmoins le bois de conifères, les reptiles ne les apprécient guère.



Tas de végétaux (J. GAUTIER)

Notez que malgré les efforts entrepris, du fait de la faible capacité de dispersion des reptiles, rien ne garantit que les lézards et serpents viennent coloniser votre jardin, surtout si les alentours ne sont pas favorables et sont vierges de populations. Les amphibiens peuvent quant à eux, parcourir de grandes distances pour coloniser de nouveaux milieux, à conditions tout de même qu'il y ait des populations à proximité. Toutefois, mares, pierriers, tas de végétaux seront

toujours colonisés par la petite faune et ce ne seront jamais des espaces inutiles.

L'herpétofaune des jardins, des villes et villages, comme d'autres animaux « anthropophiles », hirondelles, moineaux, effraie des clochers...) est fortement menacée par l'urbanisation moderne avec des maisons sans interstices, la disparition des granges ouvertes, des vergers autour des villages et un jardinage trop « propre » et aseptisé. Il est important de rendre à nouveau les lotissements, villages et jardins accueillants et de suivre l'évolution des petites populations s'y installent notamment en alimentant la base de données de BUFO en transférant vos observations sur www.faune-Alsace.org.

Auteur : J. GAUTIER



Grenouille rousse (D.HOLTZ, 29/03)

Aménagements

.. favorables aux papillons

Amaryllis (*Pyronia tithonus*) (B. REGISSER, 08/08)

Accueillez les papillons au jardin !

Les papillons, comme la plupart des insectes, subissent une baisse drastique de leurs populations, principalement du fait de la disparition de leurs habitats naturels et de l'utilisation de pesticides. Dans ce contexte, un jardin naturel peut devenir un refuge précieux pour de nombreuses espèces de papillons, diurnes comme nocturnes.

Voici quelques principes qui vous permettront de faire de votre jardin un habitat favorable aux papillons.

- Proscrire absolument les traitements insecticides, herbicides, fongicides, etc. !

- Proposer une diversité importante de fleurs tout au long de l'année, pour nourrir les adultes du printemps à l'automne. Privilégier les plantes autochtones, au détriment des exotiques ;

- Proposer également une diversité importante de plantes hôtes pour les chenilles. Par exemple, les chenilles de **Nacrés** croissent sur les Violettes, le **Vulcain**, la **Petite Tortue** ou encore le **Paon du jour** ont besoin d'Orties, l'**Azuré commun** pond sur des légumineuses (Lotier commun, Bugrane épineuse, etc.), le **Myrtil** et de le **Demi-Deuil** sur des graminées, la **Grisette** sur la Mauve musquée, etc ;

- créer des habitats diversifiés et adaptés pour les papillons à tous les stades (œufs, chenilles, chrysalides, imagos). Ainsi, les haies arbustives ou arborescentes (essences diverses et

locales !), les tas de bois morts, les murets en pierre sèche, les tas de pierre permettent de fournir un abri naturel à de nombreuses espèces, y compris pendant l'hiver ;

- proposer un point d'eau propre pour que les imagos puissent y boire, surtout en période de canicule. Une coupelle peut suffire dans un petit jardin, pourvu que l'eau soit renouvelée régulièrement ;

- laisser des lieux où les papillons peuvent hiberner. Le plus souvent, c'est sous forme de chenille qu'ils passent la mauvaise saison ; ils le font généralement à l'abri dans leur plante hôte, ou dans la litière du sol. Il est donc utile de laisser en place les hampes florales et les tiges sèches des fleurs jusqu'au printemps, quand les chenilles reprennent leur activité et sortent de leurs abris. Les tas de bois, de feuilles ou d'herbes sèches peuvent aussi jouer un rôle important.

De manière générale, laisser dans son jardin un espace non géré permet d'accueillir de nombreux insectes, qui pourront se développer durant la saison, sans aucune intervention. Faucher cet espace une fois par an à la fin de l'hiver, voire une fois tous les deux ans suffit à éviter l'invasion du jardin, et permet à toute une diversité sauvage de trouver un refuge au sein d'une nature de plus en plus domestiquée. Cela vaut pour les papillons, mais aussi bien d'autres insectes, des reptiles, des amphibiens ou des petits mammifères comme le Hérisson.

Pour plus d'information, consultez la brochure éditée par Alsace Nature : **LIEN**. Vous pouvez aussi consulter cette page du Centre Suisse de Cartographie de la Faune : **LIEN**.

Et observez les !

En suivant les conseils ci-dessus, vous observerez plus d'espèces, et plus fréquemment, de papillons de jour. Il est assez facile de les dénombrer en passant un peu de temps lors des journées ensoleillées. Mais cela restera difficile de noter un nombre d'espèces extraordinairement élevé, en particulier dans les jardins insérés dans des

zones urbanisées et assez éloignés d'habitats naturels. La diversité des papillons nocturnes est par contre beaucoup plus spectaculaire. Mais encore faut-il pouvoir s'en rendre compte ! Il existe un dispositif très peu onéreux pour cela. Si vous avez une applique murale extérieure sur votre balcon ou votre maison, vous pouvez très facilement en enlever le cache extérieur, puis remplacer l'ampoule classique par une simple ampoule UV basse consommation. Ironie du sort, ces ampoules sont souvent vendues pour « attirer » les insectes, afin de les éloigner des lieux d'habitation ! Il suffit alors de laisser l'ampoule allumée le soir, et de sortir photographier une ou deux fois les papillons qui seront posés sur le mur ou le plafond de votre balcon. N'oubliez pas d'étendre la lampe en vous couchant, pour laisser repartir les insectes. Effort minimum, mais succès garanti ! Même en zone urbaine, le nombre d'espèces sera vite impressionnant (par ex., plus de 150 espèces à Strasbourg centre en deux ans). Et dans un village, au contact de milieux plus diversifiés, observer chez soi 300, 500 et même 1000 espèces au bout de quelques années est réaliste. Sans compter que ce dispositif vous permettra de voir enfin la diversité cachée de votre jardin naturel : punaises, coccinelles et autres coléoptères, certaines sauterelles et hyménoptères, etc. viennent aussi régulièrement à la lampe.

Auteurs : S. Lethuillier et R. Moratin

Les punaises : pour bien démarrer.

Afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de se lancer dans ce groupe d'insectes, important en diversité, mais des plus intéressants, un ensemble de ressources à été mis en ligne sur Faune-Alsace, dans diverses pages consacrées globalement aux Hémiptères (**LIEN**). Bien entendu, selon les familles, les identifications d'espèces nécessitent un examen plus ou moins poussé et complexe. Les grandes punaises terrestres que sont les Pentatomes (**LIEN**), qui bénéficient de bons guides de détermination et pour lesquelles beaucoup d'espèces sont identifiables sur le terrain, voire sur photos, constituent un bon point de départ.

Aménagements

...mammifères sauvages

Améliorer son jardin en faveur des mammifères sauvages, quelques exemples de construction de gîte pour accueillir ces espèces



Chauve-souris indéterminée (A. RESZKA, 21/08)

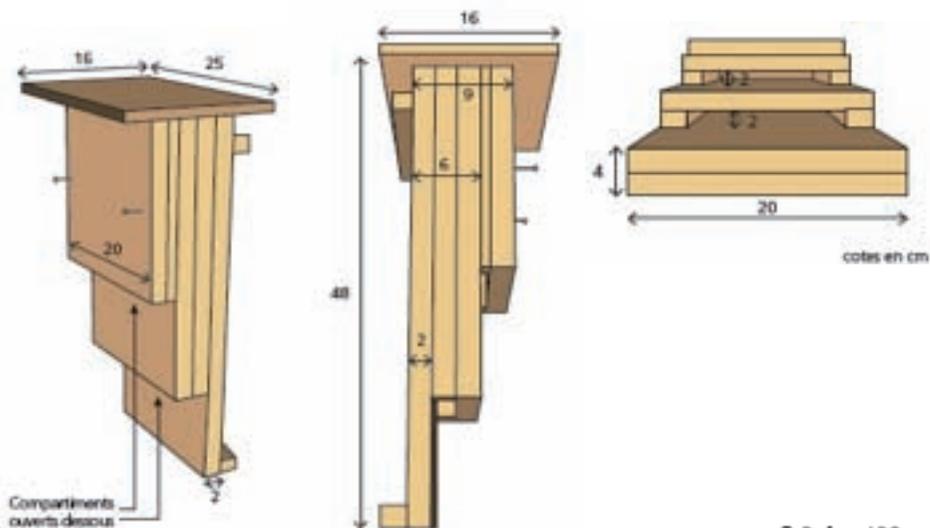
Les Chauves-souris

1. Le gîte à compartiments.

Ce gîte a pour avantage de disposer de plusieurs compartiments, offrant donc un choix aux chauves-souris. C'est également un modèle apprécié par ces dernières. Pour construire ce gîte, il vous faut une ou plusieurs planches de bois brut non traitées (sans peinture, lasure, ...) et du matériel de bricolage.

Il est bien sûr possible de créer ce gîte avec un seul compartiment (comprenant alors une seule ouverture de 2cm). Il est essentiel de respecter cette dimension pour offrir la possibilité aux chauves-souris de s'installer !

Reprenez les dimensions indiquées dans ce schéma (en cm).



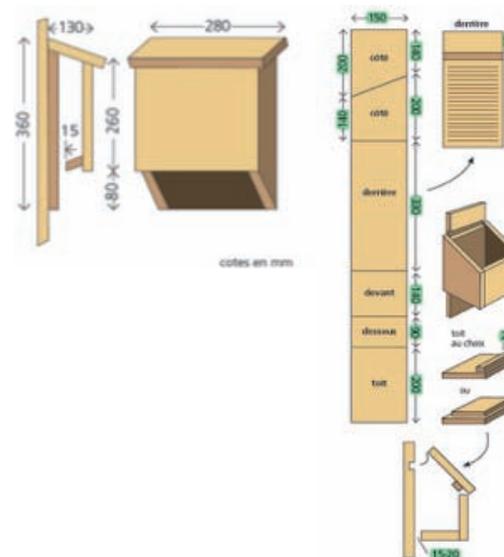
© Refuge LPO
Info n°40

2. Le gîte semi-ouvert, classique.

Ce gîte est apprécié par les petites espèces de chauve-souris, telles que les pipistrelles. Pour construire ce type de gîte, il vous faut une planche de bois brut non traitée et du matériel de bricolage.

Après avoir découpé les différentes parties de votre planche, il faut strier la planche arrière du gîte, face intérieure (les stries peuvent être de petites languettes de bois collées via une colle écologique, ou être faites à la scie). Cela permettra aux chauves-souris de s'agripper à l'intérieur de votre gîte !

Reprenez les dimensions indiquées dans ce schéma (en cm).



© Refuge LPO
Info n°40

Remarques : vous pouvez récupérer la documentation complète concernant ces gîtes sur le site internet du [GEPMA](#).

Aménagements

...mammifères sauvages

Améliorer son jardin en faveur des mammifères sauvages, quelques exemples de construction de gîte pour accueillir ces espèces



Hérisson d'Europe (P. TOMASETTI, 12/08)

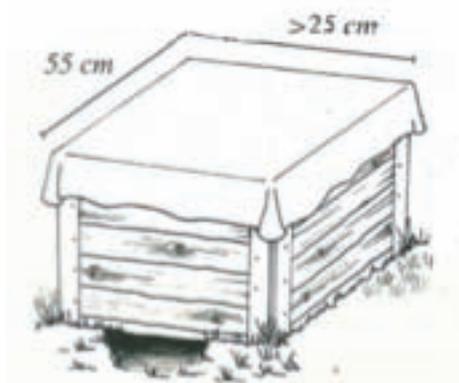
Les Hérissons

1. Le gîte simple.

Pour construire ce gîte, il vous faut une caisse de bois (assez grande pour que l'animal puisse y entrer et bouger), des feuilles/branchages et des outils de bricolage.

Découpez une ouverture de 10x10cm à la base de la caisse afin de permettre au hérisson d'entrer dans le gîte et d'empêcher le passage aux animaux de compagnie et renards. Recouvrez la caisse de feuilles et branchages afin de l'isoler. Pour une meilleure isolation, vous pouvez placer une bâche sur la caisse avant de la recouvrir de feuilles.

Une variante de ce gîte existe (voir schéma ci-dessous). Il s'agit de creuser un trou dans le sol puis de poser la caisse de bois retournée à cheval sur le trou. Ainsi, nul besoin de découper une entrée dans la caisse. Comme précédemment, recouvrez l'abri de feuillage (ou d'une bâche et de feuillage) afin de l'isoler du vent et de l'humidité.



© ASPAS

2. Le tas de bois aménagé.

Afin de réaliser ce gîte, il est nécessaire de disposer d'une caisse de bois, d'un tuyau en PVC ou autre matériel (d'environ 10 cm de diamètre), un tas de bois mort ou des feuilles/branchages et du matériel de bricolage.

Découpez une ouverture de 10x10cm à la base de la caisse. Fixez le tuyau au niveau de l'ouverture afin de prolonger cette dernière. Enfin, placez la caisse dans le tas de bois mort. Vous pouvez également recouvrir l'abri par des feuilles et des branchages comme précédemment.



© Refuges LPO Infos n° 16

Note : ces habitats artificiels pour les hérissons et tous mammifères ne remplacent pas les habitats naturels (haies, souches, lisières forestières, terriers).

Remarque : vous pouvez récupérer la documentation complète concernant ces gîtes sur le site internet du [GEPMA](#).

La clique des clics



Libellule fauve (*Libellula fulva*) (A. CHAPMAN, 06/07)



Perche soleil et Couleuvre helvétique (X. HECKMANN, 24/07)



Lézard des souches (D. HOLFERT, 14/08)



Chardonneret élégant (S. GOUBERT, 13/07)



Anax napolitain (*Anax parthenope*) (D. HOLFERT, 24/08)

Communications



Conférences Mardi Nature : gratuites et sans inscription

Les Mardis Nature reprennent cette année à la salle des fêtes de la commune d'Illkirch-Graffenstaden (arrêt de tram « Graffenstaden »).

Mardi 10 Octobre

Le Lynx boréal est de retour dans les Vosges du Nord

Conférencière : Christelle Scheid, écologue.

Communications BUFO

Dimanche 22 septembre

Tenue de stand lors de l'événement « Natur-e » à Chalampé (68).

Dimanche 3 novembre

Tenue de stand lors du salon Repto Terra Expo 2019 (68).

Vendredi 29 novembre

4^{es} Rencontres herpétologiques du Grand Est à Saint-Dizier (52).

Sorties nature

Pour tout public

Sorties nature LPO

Programme détaillé et inscriptions sur <http://alsace.lpo.fr>

Dimanche 13 Octobre 2019

Migrateurs d'automne au Strangenberg

Octobre est un mois faste pour observer la migration post-nuptiale. Milans royaux et Buses variables passent en nombre lors des belles journées. C'est aussi l'époque des gros passages de Pigeons ramiers et colombrins, regroupés en grappes impressionnantes de centaines, voire de milliers d'individus ! Les passe-reaux ne sont pas en reste avec une belle diversité d'espèces. Et, parfois, une rareté vient récompenser la patience des ornithos...

Guides: Florentin HAVET et Rémy ESCOLIN. Réservation en ligne avec formulaire : [LIEN](#).

Sorties nature GEPMA

Programme détaillé et inscriptions sur <https://gepma.org/agenda/>

Samedi 07 et dimanche 29 Septembre

Les yeux sur les chamois

Cette sortie émerveillera tous ceux qui ont le courage de sortir de sous leur couette ! Au travers d'une balade dans le massif vosgien, venez découvrir le milieu de vie de cette espèce gracieuse et peut-être aurez-vous la chance d'observer cet animal !

RDV 18h (le 07/09) et 7h (le 29/09) - MUNSTER (Lieu exact précisé lors de l'inscription) - Intervenant : Éric BABILON - Inscription obligatoire.

Samedi 05 Octobre

Le Rat des moissons, un petit acrobate discret

Le Rat des moissons est une espèce très petite et discrète. Contrairement à son nom, il ne suscite pas le dégoût, mais plutôt l'émerveillement et l'admiration devant le soin qu'il met à construire son nid dans les graminées. Partez à la découverte de son milieu de vie et apprenez à déceler sa présence.

RDV 14h30 - Église St Joseph, COLMAR - Intervenant : Gérard HOMMAY - Inscription obligatoire.



www.faune-alsace.org

Faune-Alsace est une base de données faunistiques,
ouverte à la participation de tous les naturalistes.
Son inscription est libre et gratuite.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE



Faune-Alsace est gérée par les associations du réseau ODONAT

Faune-Alsace est soutenue par :



Réseau Grand Est

www.faune-champagne-ardenne.org

www.faune-lorraine.org

Visitez, participez !